Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260917-2026_7_1-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

10 septembre 2026

En exercice : 19
Présents : 13

Votants : 18

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, *Adjoints* ;

Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, *Conseillers municipaux* ;

Représentés : Mme JEGO Anne-Marie par M. CAGNARD Hervé
M. HUET Pascal par M. HUET Guénhaël
Mme HERVE Nadia par Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise
M JEANNOT Mathieu par M. BEGKOYIAN Pierre
Mme LE COTILLEC Clémence par Mme CAREL Nicole

Absents : M. BERTRAND Romain

Secrétaire de séance : Mme CAREL Nicole

n° 2026-7-1 : Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions des articles L 2122-23 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de désigner au début de chaque séance son secrétaire.

Madame Nicole CAREL est désignée comme secrétaire de séance.

La secrétaire de séance
Nicole CAREL

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)